

Voici les réponses aux questions :

1. Quel est le nombre maximum d'ingénieurs Experts et le nombre maximum d'ingénieurs Émérites que le SCT autorise au MSSS ?

Maximum expert : Le minimum entre 33% du nombre de postes d'ingénieurs ou 2 emplois ;

Maximum émérite : Le minimum entre 17 % ou 1 emploi ;

2. Combien de poste d'ingénieurs le MSSS a-t-il au total (en prenant soin d'indiquer le nombre de postes dotés et le nombre de postes non dotés) ?

8 emplois d'ingénieurs et ils sont tous occupés.

3. Combien d'ingénieurs Experts et combien d'ingénieurs Émérites y-a-t-il actuellement au MSSS?

1 expert et un émérite.

4. Si la loi le permet, quel est le nom et prénom des ingénieurs Experts et Émérites au MSSS.

Ingénieur en génie biomédical;

Ingénieur en informatique – spécialisation réseau.